

*Sautier*

## ARRÊTÉ

relatif à la dénomination de 3 chemins sur la commune de Soral,  
du 1er décembre 1971

## LE CONSEIL D'ÉTAT

vu les délibérations du Conseil Municipal de la commune de  
Soral, du 26 août 1971 et du 12 novembre 1971 ;

vu le préavis favorable des Archives d'Etat du 27 octobre 1971 ;

vu les dispositions du règlement sur la désignation des artères  
du 2 avril 1968 ;

## A R R E T E

Il est donné les noms de :

Chemin du Pré-Moret au chemin privé desservant un groupe de villas  
au lieu-dit "Aux Esserts".

Chemin du Pré de Norcier, ancien lieu-dit.

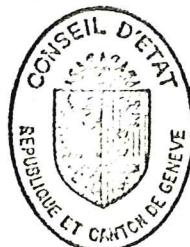
Chemin des Champs-Fouchet, ancien lieu-dit.

(les deux derniers étant de nouveaux chemins de la Plaine du Loup)

Ces nouvelles dénominations entreront en vigueur le  
1er janvier 1972.

Communiqué à :

Travaux	6 ex.
Police	2 ex.
Intérieur	1 ex.
Sautier	3 ex.



Certifié conforme,  
Le chancelier d'Etat :

*Halland*